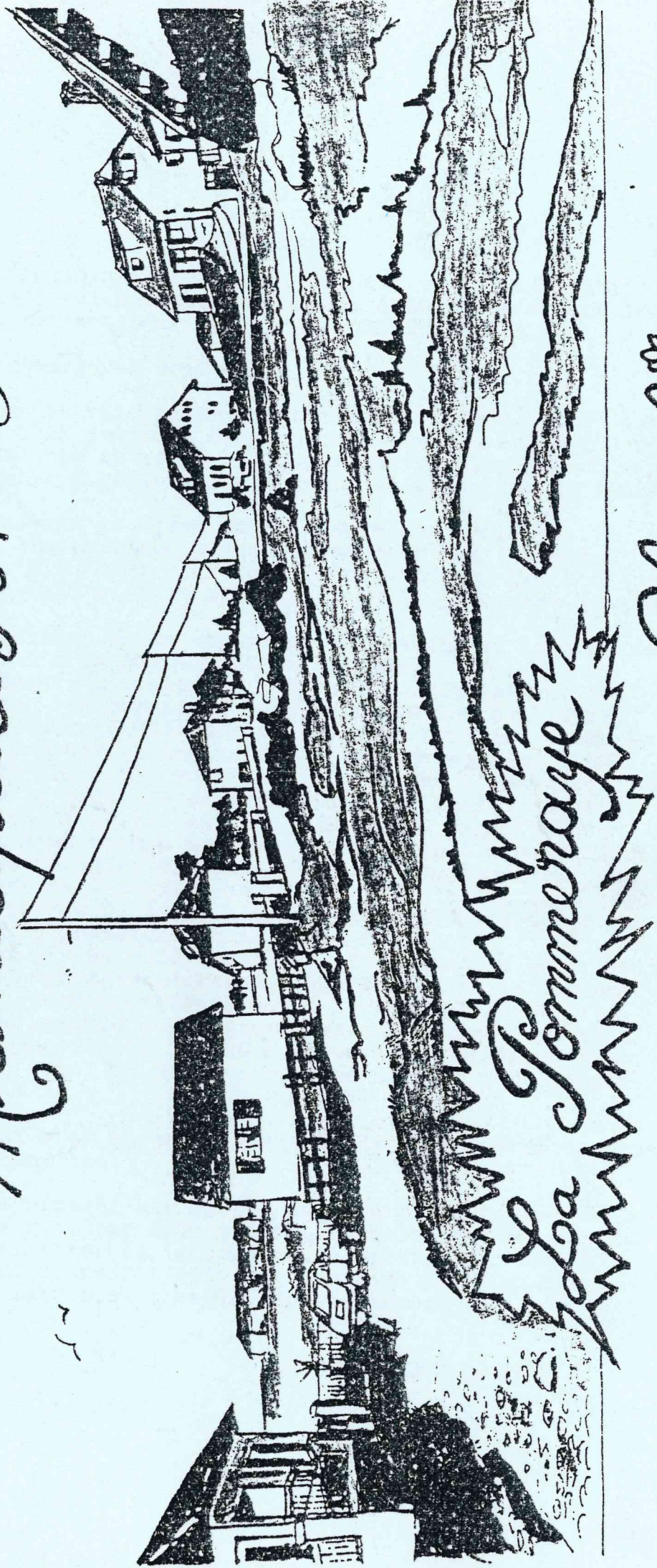


BULLETIN D'INFORMATIONS



Municipales N° 5



La Somme  
Sommerage

1985

Renéber

# le mot du maire

Dans ce bulletin municipal trait d'union entre la municipalité et vous, les réalisations de l'année écoulée ainsi que les projets de travaux pour 1985 vous sont présentés.

Je ne m'y attarderai donc pas.

Le dynamisme du village est dû aux associations qui l'animent, mais aussi à la jeunesse de sa population. En effet 150 habitants de CHENEBIER ont entre 10 et 20 ans; le problème du chômage se fait sentir durement: 18 jeunes sont actuellement sans emploi.

Aussi comme vous le lirez par ailleurs; la municipalité embauchera temporairement des jeunes pour des Travaux d'Utilité Collective. Bien sûr, c'est une réponse imparfaite à ce problème du chômage, mais à notre niveau, il était important d'agir.

Un autre problème va probablement nous tenir en haleine de longs mois: l'urbanisation de la commune.

Jusqu'à présent, c'était les services de l'Équipement qui instruisaient les permis de construire au nom de l'État. Dorénavant, avec la Décentralisation, ce sont les communes qui ont ce pouvoir, à condition d'être munies d'un PLAN D'OCCUPATION DES SOLS. Pour les autres ( et c'est encore notre cas ) c'est la règle de constructibilité limitée qui est appliquée depuis le 1er octobre 1984: cela signifie que l'obtention d'un permis de construire devient très difficile même sur des terrains viabilisés en zone agglomérée. Sans présager de l'avenir, je pense qu'il faudra nous résoudre à demander ce P.O.S. comme l'ont fait la plupart des communes voisines où la pression foncière est forte. Pour ma part j'y suis favorable car il permettra de prévoir et de mieux organiser l'urbanisation future de la commune. D'ailleurs, comme nous avons tous, les uns et les autres, critiqué des mesures administratives arbitraires venues "d'en haut", nous concernant, il est logique de reprendre " les parcelles de pouvoir " que l'on nous rend, même si cela nous complique la vie.

Mais de cela, nous aurons l'occasion de vous donner de plus amples informations.

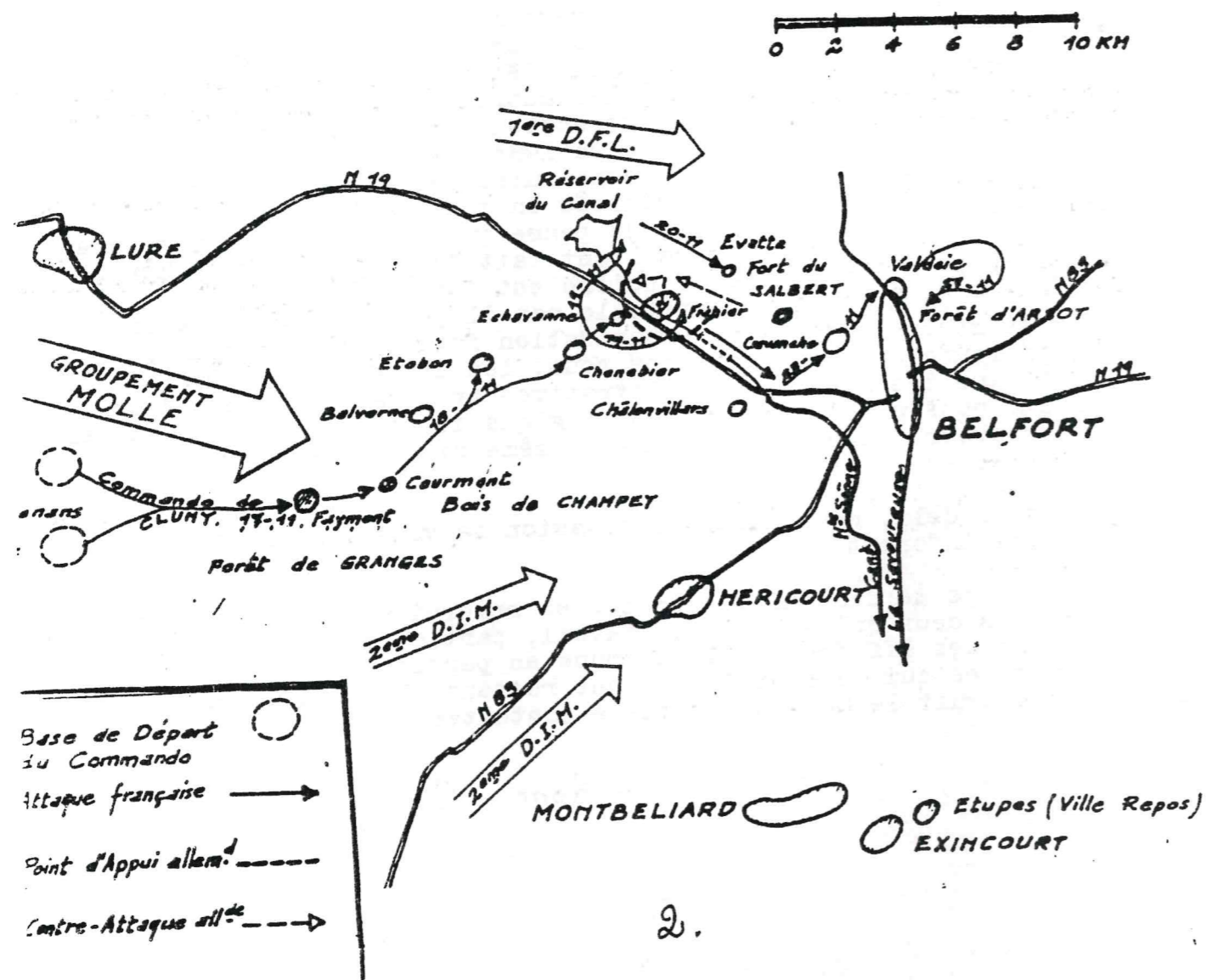
Aussi, je terminerai mon propos en remerciant toutes celles et tous ceux qui, par leur travail, participent à la bonne marche des affaires de la commune en particulier les bénévoles qui, durant l'été, ont restauré les fontaines et reconstruit le mur du cimetière protestant.

Henri CROISSANT.

# Libération de Chenebier

18 novembre 1944.

Le 40<sup>e</sup> anniversaire de la libération du village fut marqué par la visite de nos libérateurs : les anciens du Commando de Cluny.  
Nous leur laissons "la parole"



## bataille de la trouée de Belfort

11-15 NOVEMBRE 1944

Mis à la disposition du Général MOLLE, commandant le groupement nord, le Commando de Cluny reçoit les ordres pour une attaque éventuelle qui doit le porter sur la Lisaine, puis sur BELFORT, en cas de succès. Il devra progresser dans un sous-bois truffé de pièges et de mines.

17 NOVEMBRE

Après une préparation de 20 minutes de mortiers chimiques, le Commando débouche des lisières est de Vacheresse et s'empare de FAYMONT.

La progression reprend à travers les bois farcis de mines; Courmont, entièrement dévasté, est traversé. Une pointe est poussée jusqu'à Belleverne.

Le Commando se regroupe pour la nuit. Le ravitaillement ne suit pas, en raison des champs de mines. Les hommes ont faim, ont froid, ils sont mouillés.

18 NOVEMBRE

La progression reprend à 9 h, en colonne de compagnies, en direction de la Lisaine. Belleverne est libéré au passage et une patrouille entre dans ETQBON, où liaison est prise avec les blindés qui arrivent. CHENEBIER est atteint après la traversée d'un champ de mines qui occasionne tués et blessés, où le bataillon s'installe en position défensive. A la demande des Spahis, une Compagnie vient aider au décrochage des A.M. Toute la nuit, tir de harcèlement des Allemands au mortier.

19 NOVEMBRE

Le Commando reçoit l'ordre de franchir la Lisaine et de s'emparer d'ECHAVANNE et FRAHIER. Il enverra un détachement sur le barrage de Champagney pour empêcher la destruction qui aurait pour effet d'inonder la vallée de la Lisaine et d'en rendre le franchissement très difficile.

Les chars qui devaient appuyer le Commando resteront inemployés, du fait des coupures réalisées par l'ennemi.

Après une progression rapide depuis CENEBIER, le contact est pris à ECHAVANNE, les Compagnies se portent sur leurs objectifs, par un mouvement débordant à droite et à gauche, malgré une vive réaction de l'ennemi : FRAHIER est pris et le pont sur le canal protégé. Le réservoir de Champagney est occupé.

Les Allemands contre-attaquent nos positions tout l'après-midi, durement bombardées par mortiers, notamment au réservoir et sur le canal. Nos Compagnies ne céderont à aucun moment un seul morceau du terrain conquis.

Les combats cessent vers 22 h 30.

20 NOVEMBRE

Le détachement du Commando qui occupe le réservoir reçoit l'ordre du Général MOLLE de se porter sur EVETTE, l'atteint, nettoyant au passage plusieurs nids de résistances ennemies.

23 NOVEMBRE

Regroupé, le Commando est mis à la disposition de la 2<sup>e</sup> D.I.M. qui lui fait faire mouvement en direction de BELFORT, encore tenue par les Allemands.

L'action a coûté au Commando : 18 tués — 41 blessés — 2 prisonniers.

Il a fait de nombreux prisonniers, dont plusieurs sont blessés.

L'ETAT CIVIL.

Nos joies

- \* BILLEY Delphine née à LURE le 4 Mars.
- \* FOLIO Grégory né à MONTBELIARD le 18 Mars
- \* HENISSE Fabien né à HERICOURT le 16 Août
- \* DUCOTEY Lucy née à BELFORT le 27 Mars
- \* BERTINELLI Vincent né à BELFORT le 15 décembre.

Les mariages:

- \* Pierre BELOT et Françoise WISSANG le 7 avril
- \* Vincent BEAUSEIGNEUR et Marie-Line PEUGEOT le 19 mai
- \* Serge LAFOSSE et Nicole METTETAL le 16 juin
- \* Didier MAIRE et Corinne ROESLIN le 28 juillet
- \* Jean-Marie VERPILLOT et Anny METTETAL le 11 Août
- \* Jean-Luc HEINRICH et Christiane JACQUEMIN le 29 décembre.

Félicitations aux nouveaux époux.

Nos peines :

- \* Roger HUGUIN décédé le 1er mai
- \* Louise SANCER, veuve BUGNON décédée le 22 mai
- \* Monique REGENT dédédée le 8 juillet
- \* Louise LAUDE, veuve ABRY décédée le 28 juillet
- \* Marie BUGNAND, veuve METTEY dédédée le 7 septembre
- \* Germain DUCOTEY décédé le 8 octobre
- \* René DUCOTEY décédé le 2 novembre.

Aux familles éprouvées par ces deuils, nous adressons nos sincères condoléances.

Les nouveaux habitants:

- \* Monsieur et Madame MANCINI
- \* Monsieur et Madame BILLEY Jean- Louis
- \* Monsieur et Madame BOURQUIN Gérard
- \* Madame BUATOIS et Monsieur PENDZIALECK
- \* Monsieur et Madame DUCOTEY Jean-Michel
- \* Monsieur et Madame KLEMANN André
- \* Monsieur et Madame KLEMANN Christian
- \* Monsieur LICHTER Patrick
- \* Monsieur et Madame TREIBER Marcel.

Bienvenue dans notre village !

INFORMATIONS PRATIQUES :

\* Heures d'ouverture de la Mairie:

La Mairie est ouverte au public: le mardi matin de 9h à 11h  
le jeudi après midi de 14h à 16h  
le samedi matin de 9h à 11h

Téléphone: 27-30-54.

En cas d'urgence contacter Monsieur le Maire  
Monsieur Henri CROISSANT Tél: 27-30-05

ou les adjoints:

Monsieur André ROY Tél : 23-91-09  
Monsieur Michel GOUX Tél : 23-90-24.

\* Photocopieur :

Le PHOTOCOPIEUR de la Mairie est à la disposition des habitants de la Commune, aux heures de permanence, moyennant une modique redevance.

En bref, quelques délibérations importantes du Conseil Municipal durant l'année 1984.

- 27 avril : Adhésion au syndicat intercommunal pour la création et la gestion d'une cité Technique, ( Lycée et L.E.P.) à HERICOURT.
- 8 juin : Fixation du prix des concessions mortuaires:
  - \* 100 Fr le m2 pour une concession trentenaire renouvelable.
  - \* 500 Fr le m2 pour une concession perpétuelle.Par ailleurs en Mairie un arrêté municipal sur la réglementation des cimetières est à la disposition des personnes intéressées.
- 19 octobre : Motion demandant au Conseil Général de revenir à la gratuité des transports scolaires.
- 10 novembre : Avis favorable à l'embauche, de jeunes sans emploi pour des travaux d'utilité collective.
- 23 novembre : Avis favorable à la scission du canton d'HERICOURT, favorisant une meilleure représentativité de la population au Conseil Général.
- 21 décembre : Embauche de 5 jeunes pour l'année 1985, pour des stages de 6 mois maximum.  
Projet d'embauche de jeunes filles sans emploi pour des stages de 3 mois.

# Les T.U.C. qu'est-ce-que-c'est?

Les Travaux d'Utilité Collective ont été créés par le Conseil des Ministres du 26 septembre dernier.

## A QUI S'ADRESSENT-ILS ?

Ces travaux s'adressent aux jeunes de 16 à 21 ans, sans emploi pour qu'ils effectuent des tâches d'intérêt général.

## DURÉE DU TRAVAIL:

20 heures par semaine, pour permettre aux stagiaires de rechercher du travail ou un complément de formation.

## FINANCEMENT:

En passant une convention avec l'Etat, ce dernier s'engage à verser la rémunération des stagiaires ( 1200 Fr par mois ) et à assurer leur protection sociale.  
La Commune versera une indemnité de 500 Fr mensuels ( qui n'était pas obligatoire )

## TRAVAUX CONCERNES

Il ne doivent pas concurrencer les activités économiques existantes.

Les grands axes de ces travaux sont les suivants:

- \* Menus travaux pour les personnes âgées ( déneigement, jardinage .....
- \* Création de "jeux fixes " dans une école ( cour )
- \* Entretien du terrain de sports.
- \* Aménagement des abords du futur local incendie.
- \* Fleurissement du village.
- \* Travaux d'entretien dans les bâtiments communaux, ( rangements, peintures .....
- \* Entretien de la voirie communale.
- \* Dégagement des jeunes plantations de sapins en forêt communale.

## ENCADREMENT DES STAGIAIRES:

Le Maire, les employés communaux.

Une commission a été créée pour programmer ces travaux.  
Elle est constituée :

- \* Du Maire.
- \* Destrois adjoints et de trois conseillers municipaux:  
Messieurs Jacques BOISAUBERT, Lionel HENISSE, René MULLER.

# réseau d'eau

L'Année 1984 est à marquer d'une pierre blanche car les réparations furent rares: tant mieux !

Le bilan financier s'établit ainsi pour 1984:

Recettes: Vente d'eau aux habitants: 42691 Fr

Depenses: Remboursement des emprunts : 24726 Fr  
F.N.A.E. ( Taxes ) : 1700 Fr  
Redevance Agence de Bassin : 7075 Fr  
Achat de 5 manchons : 4606 Fr  
Achat de 15 compteurs : 4440 Fr  
Entretien station de pompage : 1044 Fr  
Analyse eau 2 X : 637 Fr  
Relèvement des compteurs : 1050 Fr

TOTAL..... 45278 Fr

En 1985, un nouveau règlement sera élaboré afin de connaître exactement les droits et les devoirs de chacun ( Communes et particuliers )

Une recherche systématique des vannes particulières sera également entreprise.

L'augmentation du prix de l'eau, prise le 9 décembre 83 ayant été refusée par le Sous-Préfet, le Conseil Municipal dans sa séance du 10 mars 1984 a décidé:

- d'annuler sa décision d'augmenter le prix de l'eau pour l'année 1983.
- d'augmenter les tarifs pour l'année 1984 ( payables en 85 ) de la manière suivante:
  - \* 1,20 Fr le m<sup>3</sup>
  - \* 50 Fr la redevance fixe.

## SCOLARITE.

### 1) EFFECTIFS:

Maternelle de FRAHIER : 6 élèves.  
Ecole Primaire : 60 élèves.  
Collège d'HERICOURT : 50 élèves.

### 2) FINANCEMENT PAR LA COMMUNE.

Fonctionnement Ecole Maternelle  
( fournitures et agents de service ) = 12883 Fr  
Ecole primaire: fournitures = 7011 Fr  
Subvention Noël des enfants = 2100 Fr  
Subvention piscine = 1000 Fr  
Participation aux frais de gestion  
du Collège = 47479 Fr

# Travaux réalisés en 1984

## VOIRIE COMMUNALE:

-Les "nids de poule" ont été rebouchés avec de l'enrobé à froid

coût: 710 Fr

-L'entretien de toutes les routes a été réalisé par les services de l'

Equipement d'HERICOURT :23 500 Fr

-Réfection d'une route forestière par l'entreprise PETITZON

:13 646 Fr

## BATIMENTS COMMUNAUX:

-Réfection des clochers des 2 Eglises par l'entreprise HENNEQUIN

:81 243 Fr

-Constructions de WC intérieurs à l'Ecole de La LOUVIERE. Entreprise

CARMIEN pour le sanitaire et GERMANN pour la maçonnerie:30 834 Fr

-Hangar communal et Incendie(en cours de réalisation)

Plans établis par Mr BOCK. Architecte :12 097 Fr

Bornage par Mr HERARD. Mètreur : 1 979 Fr

Frais de notaire .Mr LAGE : 606 Fr

Terrassement par l'entreprise PETITZON :15 541 Fr

## RESEAU ELECTRIQUE:

Renforcement du secteur de la Nouvelle :219 000 Fr

TRAVAUX DIVERS:réalisés bénévolement par des conseillers et des habitants du village.Ce qui a permis d'économiser 13 000 Fr aux finances de la commune.

### Cimetière protestant:

-Remise en place de la porte et peinture.

-Réfection du mur.

-Nettoyage de tombes très anciennes qui n'étaient plus entretenues.

### Fontaines:

Sur les 10 fontaines du village qui coulent toujours, 3 ont été restaurées.

Le toit des 5 abris du village a été recouvert de bitume pour assurer l'étanchéité. De la peinture a été achetée pour renover l'intérieur de l'abri situé vers le monument. Certains des jeunes gens qui l'utilisent en dehors de l'usage prévu ont manié le pinceau.

Mais d'autres ont préféré les graffitis et le lendemain tout ce travail était anéanti. C'est bien dommage.

# Prévision de travaux pour 1985

## VOIRIE COMMUNALE:

Une subvention est accordée tous les 3 ans. CHENEBIER doit en bénéficier cette année.

Des travaux plus importants qu'à l'ordinaire seront réalisés mais ils ne sont pas définis pour le moment.

## BATIMENTS COMMUNAUX:

-Achèvement du local Communal et d'Incendie.

-Construction de WC intérieurs pour les classes du Haut du village.

-Pose d'une clôture pour la sécurité des enfants à l'école de "LA LOUVIERE"

-Le projet de douche au terrain de sport est toujours en attente.

## RESEAU ELECTRIQUE:

Un programme de renforcement est prévu et c'est le dernier pour le village qui sera ainsi complètement équipé à neuf.

## AUTO INCINERATEUR:pour ordures ménagères

Cette année on devrait voir sa construction sur le territoire d'ECHENANS;

## LYCEE D'ENSEIGNEMENT POLYVALENT D'HERICOURT:

Les plans sont maintenant établis.

Ce lycée pourra recevoir environ 800 élèves.

Le financement n'est pas encore défini et on ne sait pas s'il sera fait appel aux communes du canton.

# Urbanisme

## 1°) PERMIS DE CONSTRUIRE:

16 demandes de permis de construire ont été déposés en Mairie au cours de l'année 1984.

Les différentes demandes se répartissent comme suit:

- \* maisons individuelles : 4
- \* Garages : 2
- \* Clôtures : -
- \* Abris de jardin : 3
- \* Véranda : 1
- \* Divers ( ne créant pas de surface au plancher ) : 5
- \* + Un hangar incendie : 1

Après avis de la Direction Départementale de l'Equipement, Monsieur le Maire a donné une suite favorable à tous les dossiers sauf 1 ( abri de jardin au lotissement )

Il est rappelé qu'après l'obtention du permis de construire, les bénéficiaires doivent OBLIGATOIREMENT déclarer en Mairie:

- \* La date d'ouverture du chantier.
- \* La date d'achèvement des travaux
- \* La délivrance du certificat de conformité.

En outre, ils sont tenus d'afficher sur le terrain le numéro du permis délivré.

## 2°) EMBELLISSEMENT.

Un effort sera demandé pour entretenir les abords des propriétés ( désherbage, fauchage ).

Si des bonnes volontés sont prêtes à participer au fleurissement du village, le soutien de la Municipalité leur est acquis.

## 3°) REGLEMENTATION A CONNAITRE.

### a) concernant les haies et plantations.

Les arbres dépassant 2m de haut doivent être implantés au minimum à 2m de la limite de la propriété et à 0,50m pour les autres.  
Aux embranchements de voies, la hauteur des haies ne pourra dépasser 1m.

### b) concernant les fossés et murettes.

La couverture d'un fossé, l'établissement d'une murette par un riverain doit faire l'objet d'une demande transmittant par la Mairie.

# Forêts

## BILAN 1984:

### RECETTES

Vente de sapins (parcelle 62)  
223.000 Fr

Vente de grumes  
144.000 Fr

Vente du bois de chauffage  
76.000 Fr

Recettes diverses  
9.000 Fr

Total 452.000 Fr

### DEPENSES

Bûcheronnage 85.000 Fr

Travaux effectués par l'ONF  
12.000 Fr

Dégagement des plantations  
23.000 Fr

Travaux d'entretien routes fossés  
20.000 Fr

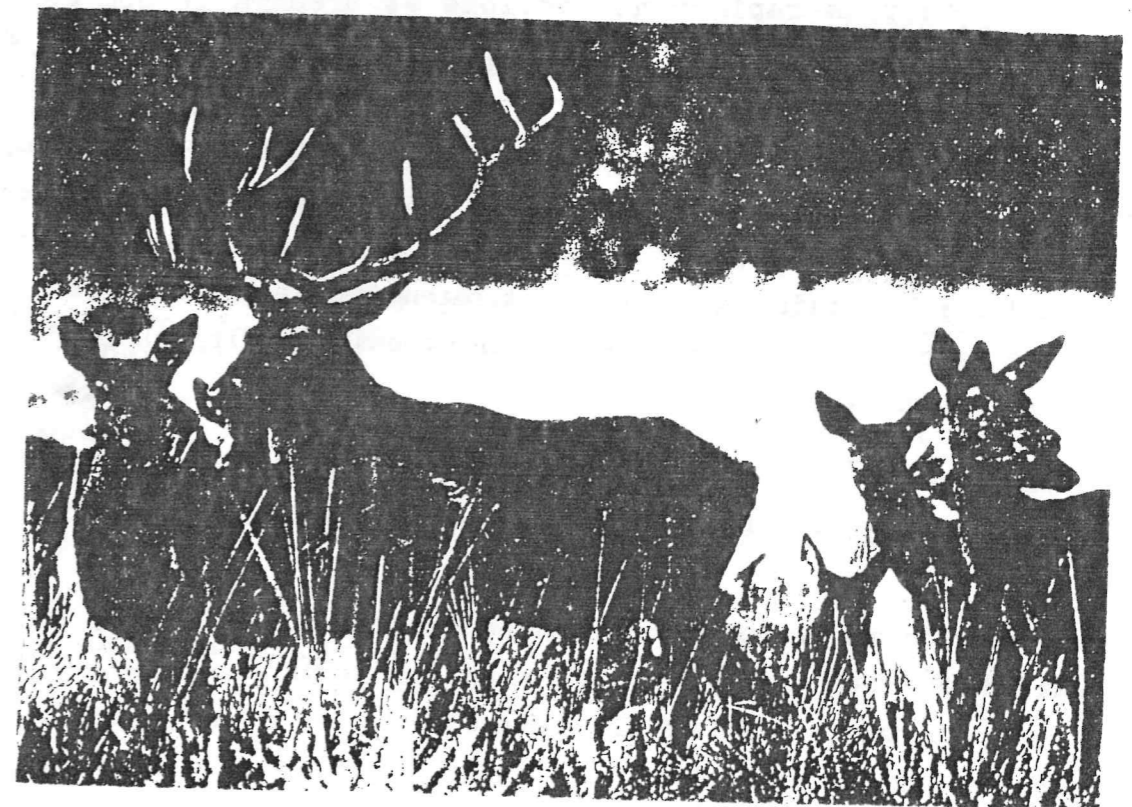
Frais de garderie des bois  
17.000 Fr

Impôts fonciers 44.000 Fr

Frais divers 7.800 Fr

210.000 Fr

Ce qui donne un solde positif de 242.000 Fr. A noter que la parcelle 62, attaquée par le bostryche a été coupée "à blanc". La recette de 223.000 Fr est exceptionnelle et il faut maintenant replanter.



# Le projet auto-incinérateur ?

Le Préfet Commissaire de la République par arrêté du 5 décembre 1983 refusait au SICTOM l'autorisation de construire et d'exploiter un auto-incinérateur M.F. 40 sur la Commune d'ECHENANS.

L'arrêté du 5 décembre 1983 provoqua une vive émotion aux élus du SICTOM et aux Maires des Communes du canton d'HERICOURT adhérents au projet.

Et le 17 décembre 1983 nous décidions la poursuite du programme prévu: la construction de l'auto-incinérateur le 27 décembre 1983 une délégation du SICTOM accompagnée de Jean-Pierre MICHEL fut reçue à la Préfecture de la Haute-Saône.

Le 29 mars 1984 le SICTOM

- \* Décide l'achat du terrain pour l'implantation de l' A.I. 21 ares pour 85000 Fr
- \* Décide le financement de notre construction: prêt à la Caisse de Dépôts et Consignations de 2600000 Fr à 11,75% sur 15 ans ( utilisation des PEC des communes adhérentes )
- \* Etudie le budget primitif pour 1984
- \* Etudie la demande de retrait des communes de VYANSle VAL et de COISEVAUX ( après avis du comité et des conseils municipaux la demande formulée par les 2 communes sera rejetée.
- \* Un fait marquant pour 1984 sera: la création d'une association pour que le projet de traitement des ordures ménagères élaboré par les élus, depuis 4 ans, aboutisse le plus rapidement possible et prendra le nom de d'A.E.D.P.E. association pour l'élimination des déchets et la protection de l'environnement dans le canton d'HERICOURT.

Une grande majorité de personnes d'Echenans et du Canton de Héricourt veulent la réalisation rapide du projet d'auto-incinérateur des ordures ménagères M.F.40

Parce que: c'est un bon projet technique et économique

Parce qu'il a été étudié avec sérieux et retenu par les élus du S I C T O M du Canton

Parce que sa réalisation rencontre d'incompréhensibles difficultés de la part de certaines Administrations.

- 1) Cette majorité de gens, jusque là silencieuse a décidé de faire entendre sa voix et d'apporter tout son soutien à la réalisation du projet.

En conséquence:

Une Association qui entend travailler dans la plus grande clarté, s'est constituée à partir de ECHENANS , mais sa vocation est Cantonale.

Elle ne se limitera pas à la seule défense de l'auto-incinérateur. Elle sera également très active dans les trois domaines suivants ( article 1 des statuts ):

12.

- ° élimination rationnelle des déchets ménagers et industriels non-incinérables
- ° récupération ( recyclage des éléments qui en valent la peine, ceci à frais minimum ),
- ° protection de l'environnement.

Composition du Bureau actuel:

Jean CAILLE	Président
Andrée GINEL	Vice-Présidents
Christian DOLAT	Vice-Présidents
Hubert WEBER	Secrétaire
René PHILIPPE	Secrétaire Adjoint
Denis TUAILLON	Trésorier

Des cartes d'adhérents actifs, au prix de 10F sont en vente à la mairie.

Actuellement l'A.E.D.P.E. compte 300 adhérents.

Suite à de nombreux contacts établis entre l'O.N.F. et la D.D.E. le permis de construire de l'auto-incinérateur demandé par le Maire de la Commune d'ECHENANS fut accordé par la Préfecture le 9 octobre 1984 et à la réunion du bureau du 18 octobre 1984 nous décidons:

- \* Du plan de financement des travaux ( actuellement l'auto-incinérateur modifié coûte 2.500.000F et s'appelle M.F. 550
- \* De la réalisation rapide des travaux et des aménagements annexes : 100000 Fr environ.
- \* Demande en raison de l'époque un nouveau planning de réalisation à l'entreprise FLORIOT constructeur du M.F. 550 .

En conclusion: L'auto-incinérateur n'a pu naître en 1984, mais formulons l'espoir que fin 1985 cet appareil permettant l'élimination de nos ordures ménagères fonctionnera.

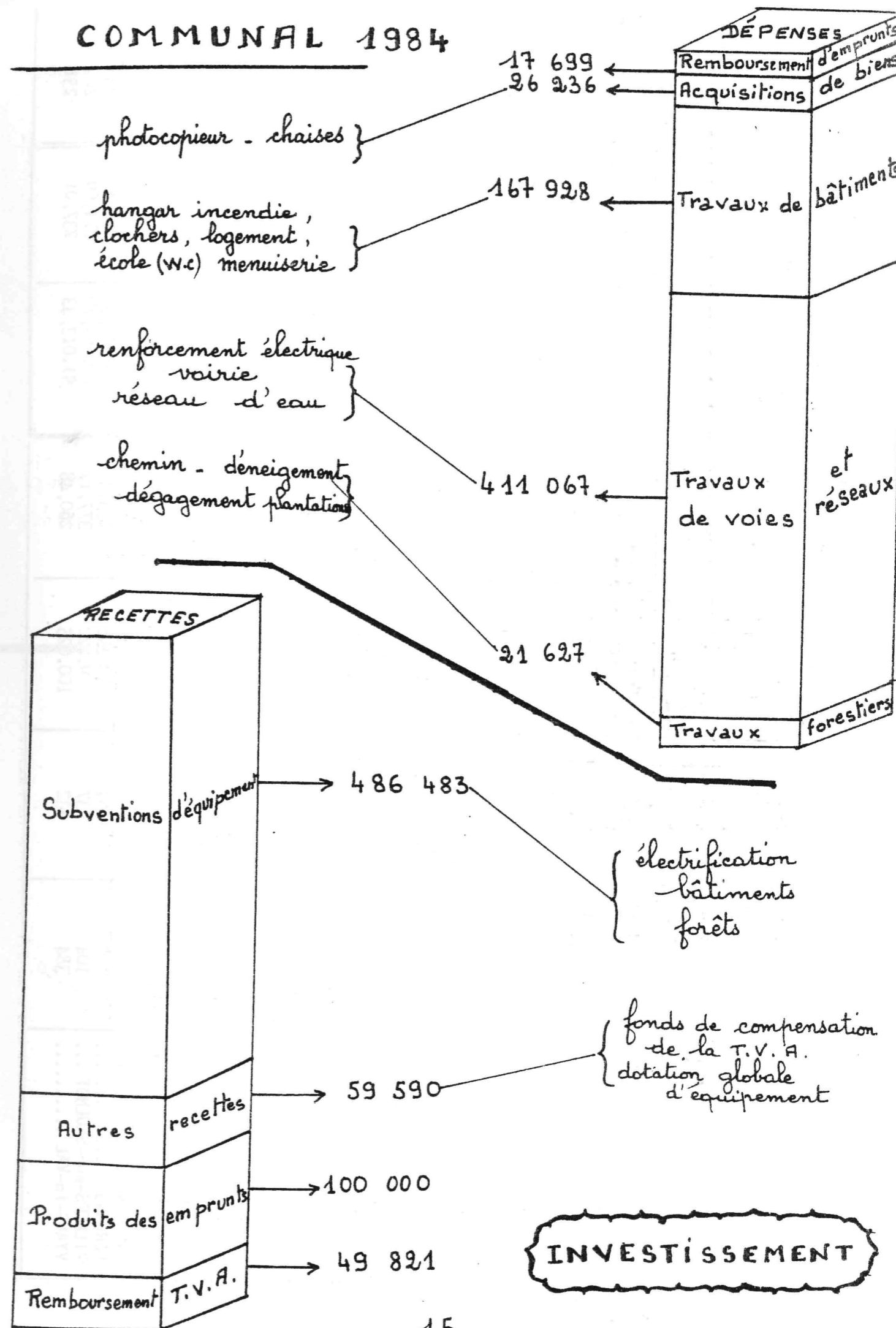
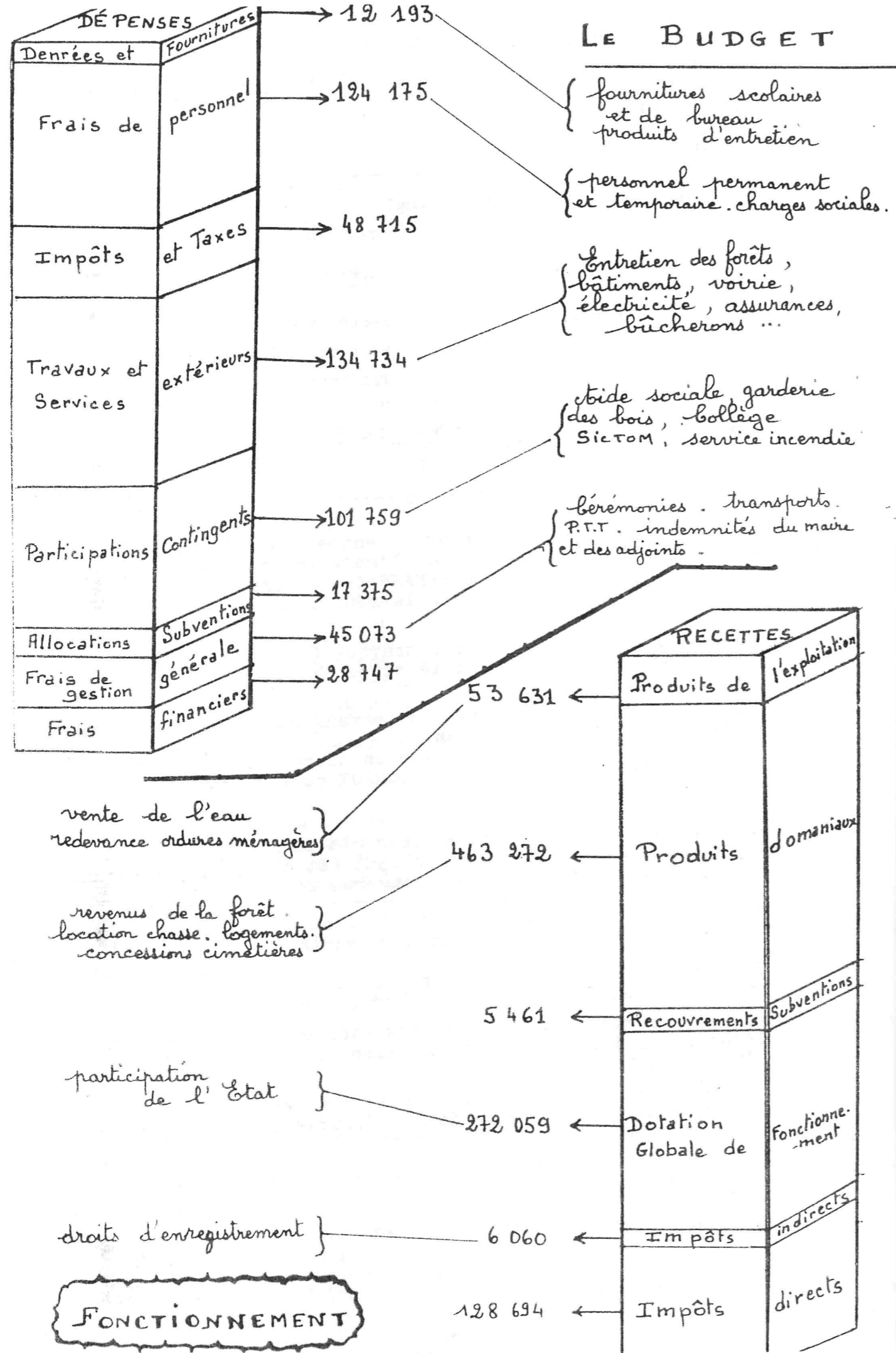
Dans l'attente de la réalisation de l'auto-incinérateur nous tenons à rappeler les points suivants:

- \* Le service de ramassage actuel continue à fonctionner sur la fréquence d'une tournée tous les 15 jours.
- \* Il est recommandé d'utiliser des sacs plastiques pour y déposer vos déchets ce qui facilite le ramassage et l'incinération.
- \* Les déblais, les gros objets inutilisables doivent être déposés dans le périmètre de la décharge et non à l'extérieur de cette zone ou sur le chemin d'accès.
- \* Le triage de vos déchets est de plus en plus recommandé en ce qui concerne:

- \* Le papier qui est ramassé et recyclé
- \* Les bouteilles en verre non reprises que vous pouvez déposer dans un container installé vers le monument. VEILLEZ A NE PAS INTRODUIRE DANS CET APPAREIL DES BOUTEILLES PLASTIQUES.

13.





1984

CANTON d'HERICOURT

COMMUNES	Population (1)	Superficie ha (2)	PATRIMoine				Impôt sur le ménages par habitant, <sup>17</sup>
			Produit des contributions directes(3)	Charge fis- cale par hab. = 3 : 1 (4)	Revenus patrimoniaux 1983 (12)	Par habitant (13)	
BELVERNE .....	134	615	63.481	473,74	230.196,00	1.717,88	299
BREVILLIERS .....	567	647	110.154	194,28	100.234,58	176,78	180
CHAGEY .....	567	699	239.452	422,31	66.715,60	117,66	326
CHALONVILLARS .....							
MANDREVILLARS .....	1.137	1.069	277.770	244,30	153.022,80	134,58	227
CHAMPEY .....	765	1.129	224.376	293,30	194.848,51	254,70	244
CHAVANNE .....	176	232	43.920	249,55	187.298,60	1.064,20	192
CHENEBIER .....	546	904	107.096	196,15	201.046,67	368,22	115
COISEVAUX .....	171	419	53.112	310,60	40.292,69	235,63	243
COURMONT .....	86	638	78.055	907,62	-	-	549
COUTHENANS .....	690	164	201.630	292,22	3.091,00	4,48	242
ECHENANS .....	413	544	101.563	245,92	103.176,00	249,82	284
ETOBON .....	230	1.126	49.785	216,46	395.367,00	1.718,99	114
HERICOURT-BUSSUREL .....							
BYANS .....	10.082	1.801	7.927.511	786,30	328.993,55	32,63	506
LOMONT .....	407	1.135	105.931	260,27	162.579,27	399,46	145
LUZE .....	565	1.069	148.075	262,08	76.483,34	135,37	227
SAULNOT-CORCELLES .....							
GONVILLARS .....	707	2.673	233.671	330,51	407.611,25	576,54	157
TAVEY .....	360	296	100.415	278,93	60.945,57	169,29	244
TREMOINS .....	316	403	91.043	288,11	49.444,00	156,47	225
VERLANS .....	120	164	30.398	253,32	35.570,50	296,42	238
VILLERS-sur-SAULNOT .....	104	237	39.220	377,12	80.599,20	774,99	209
VYANS-le-VAL .....	384	332	100.025	260,48	91.013,33	237,01	251

LES PAGES DES

ASSOCIATIONS

## Association Cultuelle

Le 9 décembre 1984 avait lieu à la salle Communale bien chauffée pour cette occasion, le goûter des personnes du 3ème âge qui a réuni une trentaine de convives. Les manquants ont été visités dans le courant de la semaine suivante et ont reçu leur petit cadeau.

L'après-midi s'est passée joyeusement avec nos chanteurs et nos conteurs habituels, qu'ils en soient remerciés, ainsi que Monsieur le Maire et son premier adjoint, Monsieur l'abbé TOURNIER et Monsieur le Pasteur LODS de leur présence.

A l'an prochain et bonne santé à tous. A rappeler que la vente paroissiale qui a eu lieu le 1er juillet 1984 a connu son habituel succès

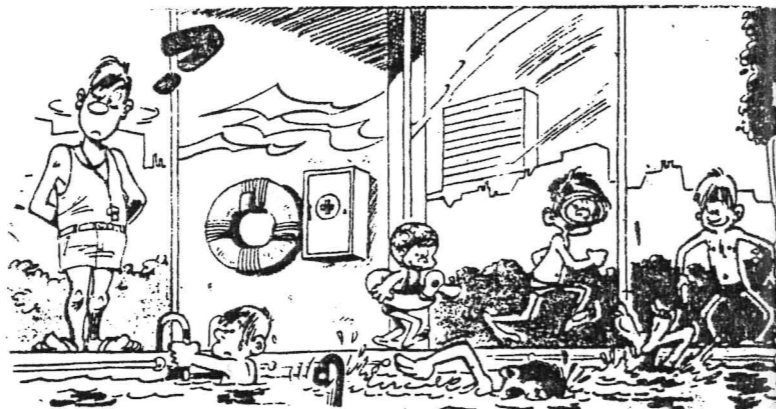
# Ecoles

## ACTIVITE PISCINE.

Cette année 52 élèves sont inscrits pour suivre les cours de natation à la piscine des Résidences de BELFORT

- \* 9 enfants d'ETOBON
- \* 10 enfants d'ECHAVANNE
- \* 33 enfants de CHENEBIER

Sous le direction de 3 Maîtres Nageurs diplômés.



Une soirée piscine coûte à l'association piscine de CHENEBIER

\* prix de l'heure Maître Nageur: 65 Fr X 3 = 195 Fr  
\* prix de l'entrée à la piscine 3,50 X 52 = 182 Fr  
\* prix du transport WASSILEFF = 446 Fr  
TOTAL = 823 Fr

\* prix par enfant = 823 : 52 = 15,82 Fr

Prix demandé par enfant et par séance:

- \* 15 Fr pour le 1er enfant d'une même famille
- \* 10 Fr pour le 2ème enfant d'une même famille
- \* 5 Fr pour les suivants.

Donc déficit financier, comblé par l'apport des subventions des différentes communes et coopératives scolaires.

Un grand loto familial sera organisé courant du mois de mars 85 pour aider un peu les finances de cette activité, venez nombreux !

Par ailleurs vous avez toujours la possibilité de :

### \* Stocker les vieux papiers.

Toujours au fond du garage de Monsieur CROISSANT ( école de la Louvière )  
L'année dernière, 2 tonnes 5 ont été ramassées.

### \* Profiter de la Bibliothèque ( pour adultes, jeunes et enfants )

Vous pouvez emprunter gratuitement des livres ( romans récents, policiers, documentaires ) au dépôt laissé par la bibliothèque Centrale de prêt de VESOUL, dans la classe de Madame CROISSANT. Ce dépôt est renouvelé plusieurs fois par an.

heures d'ouverture } lundi soir de 16 heures 30 à 17h30  
                          } samedi de 11 heures 30 à 12 h 30.  
et pendant toutes les vacances scolaires  
                          Tous les samedis matins de 10 h 30 à 12 h

Courant juin la Coopérative Scolaire financera le voyage scolaire qui regroupera les élèves des trois classes. En 1984, les Cours Moyens ont été favorisés, en bénéficiant de deux journées de Plein-Air à HAUT du THEM.  
Cette année la Fête de l'école se tiendra au terrain de football.

## ASSOCIATION SPORTIVE DE CHENEBIER

=====

Comité élu le 19 MAI 1984 :

Président d'Honneur	:	CROISSANT Henri DAREY Marcel
Président	:	MAIRE René
1er Vice-Président	:	MIOTTO Paul
2ème Vice-Président	:	CLAUDEL Claude
Secrétaire	:	SEGUIN Ginette
Trésorier	:	GIRARD Claude
Entraîneur	:	ZBOS Daniel
Membres actifs	:	LEMERCIER Philippe HASS Jean-Pierre SEGUIN Regis CLAUDEL Christophe ROY Jean

Actuellement l'A.S.C. compte 55 joueurs pour les deux équipes Seniors engagées en Championnat Régional et 8 minimes et 2 pupilles engagés en Championnat de Football à 7 minimes.

Cette année est une dure période pour les équipes Seniors après les très nombreux départs subis ces deux dernières saisons. C'est pourquoi, le Comité en accord avec les joueurs décidèrent de descendre l'équipe première d'une division. Ce fut une décision difficile à prendre, surtout à cause des joueurs qui étaient parvenus au niveau de la 1ère Division et s'y étaient maintenus durant deux saisons.

Apparemment ce fut une sage décision, car au vu des résultats de la mi-saison, même le maintien en 2ème Division

.../...

paraît difficile pour cette équipe avec l'effectif actuel. Les résultats de l'équipe réserve ne sont pas ce qu'ils devraient être, eux non plus.

Espérons qu'un redressement soit possible lors des matches retour; il suffira que les joueurs prennent confiance en eux. En effet, leurs aptitudes mériteraient un meilleur classement.

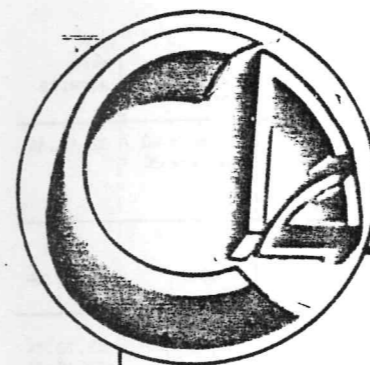
Grande satisfaction pour le Club venant de son équipe mini-me qui a obtenu de brillants résultats lors de la 1ère partie du Championnat. Actuellement cette équipe est classée 2ème de son groupe. La relève est assurée !

Les projets pour la saison prochaine sont, en plus du maintien des deux équipes seniors, la formation d'une équipe CADET et une toute nouvelle équipe de Pupilles à 7, mais pour réaliser ce projet nous aurons besoin de dirigeants pour encadrer ces jeunes.

Au plan financier et pour réaliser ses projets d'équipement (douches, maillots, ballons, etc...) le Club compte sur ses soirées, organisées dans ces intentions et espère vous y retrouver nombreux pour soutenir l'ASSOCIATION SPORTIVE DE CHENEBIER.

Le PRESIDENT  
MAIRE René

# CHENEBIER ANIMATION



musique  
guitare  
gymnastique.  
ping-pong

couture  
peinture  
vannerie  
pyrogravure

Ciné-club  
ski de fond  
sorties  
pédestres.

3ème Age  
majorettes  
TWIRLING

## QUELQUES REFLEXIONS

*Nous sommes très attachés au phénomène associatif. Aussi, nous pensons que CHENEBIER ANIMATION doit jouer, dans notre vie quotidienne, un rôle de plus en plus important, car notre association doit être l'écho des aspirations de bon nombre d'entre nous, ceci, pour de multiples raisons :*

*La première est, sans aucun doute, le nombre d'activités hebdomadaires extrascolaires que les enfants et jeunes d'aujourd'hui veulent pouvoir réaliser. Emmener les enfants à la musique, à la danse, etc... dans les villes voisines coûte cher en temps et en argent.*

*La seconde est le temps de plus en plus libre qui permet à tous de se rassembler et de s'exprimer.*

*Ceci est réalisable grâce à la collaboration et à la confiance réciproque des membres de notre association et de ceux des amicales et autres associations du village.*

*Pour notre part, nous nous sommes toujours attachés à ce que CHENEBIER ANIMATION soit complémentaire aux associations et amicales existantes. Cependant, des difficultés existent :*

*Comment éviter la "concurrence" entre les associations ?*

*Comment réussir à ce qu'elles soient complémentaires ?*

*Comment intéresser le maximum d'habitants aux activités, sorties, spectacles... proposés par chaque association ?*

*Une concertation accrue entre les associations devrait permettre de mieux coordonner les actions, tout en améliorant encore l'harmonisation de l'ensemble.*

*"Un point noir" que nous livrons à votre réflexion : les jeunes, à partir de 15/16 ans environ, participent beaucoup moins : les études, l'insertion professionnelle, le désir d'indépendance... les éloignent de la vie associative du village. Notre souhait serait pourtant que ces jeunes assument des responsabilités d'organisation et d'encadrement.*

*L'avenir d'une association est toujours incertain à partir du moment où il est basé sur le bénévolat. Pour CHENEBIER ANIMATION, il restera assuré tant que, comme aujourd'hui, il y aura suffisamment de femmes et d'hommes "dévoués" au service de la collectivité.*

*Les activités nouvelles en 1984 : - Club du 3ème âge qui accueille toutes les personnes retraitées et leur conjoint, ainsi que certaines personnes isolées, et regrette de n'avoir pu réaliser la galette des rois, ceci, à cause du froid, mais... ce n'est que partie remise !*

*- activité "majorettes" qui permet aux filles de s'exprimer à travers le sport et la danse.*

*ATTENTION : les activités "initiation à la musique et gymnastique" momentanément interrompues par le froid, reprendront les mardi 19 et mercredi 20 février.*

LE PRESIDENT  
G. PIERRE

## 1 ACTIVITES - ANIMATEURS

ACTIVITES	Animateurs & RESPONSABLES	JOURS	HEURES	PARTICIPANTS	FORFAIT TRIMESTRIEL	DATE REPRISE
MUSIQUE	M. Mme HERNANDEZ Professeurs A. BADET	Mardi soir	17 à 18 h 19h15 à 19h45	1er groupe : enfants + groupe jeunes guitare 2ème groupe : enfants + groupes adultes guitare	Enfants 60 F Guitare 80 F	02.10.84
GYMNASTIQUE	M. ROCHE Prof. B. BOISAUBERT	Mercredi soir	20h30 à 21h30	Adultes > 16 ans	60 F	03.10.84
PING-PONG	D. SALOMON G. PIERRE	Mardi soir Merccr. soir	à partir 20h 18h30 à 20h30	Equipe départementale 3 Jeunes à partir de 13 ans		02.10.84 03.10.84
RANDONNEES PEDESTRES	G. PIERRE M. VALENTIN	Dimanche	sur convo- cation	Adultes + Jeunes + Enfants -13 ans accompagnés		Journée
SKI DE FOND	G. PIERRE M. VALENTIN	Dimanche	sur convo- cation	Adultes + Jeunes + Enfants -13 ans accompagnés		Journée
PEINTURE COUTURE BRICOLAGE	Mme MONNERET	Mardi après-midi	14 à 17h	Adultes		15.10.84
CINE-CLUB	H. BADET	Vendredi soir	20h30 sur information	Tout public Par séance :	Adulte: 12 F - 14 ans: 8 F	28.10.84

Le forfait trimestriel pour la musique et la gymnastique sert à rémunérer partiellement les professeurs. Il est à verser aux animateurs en début de chaque trimestre et s'entend pour environ 10 séances.

## 2 CONDITIONS DE PARTICIPATION - ADHESIONS - RESPONSABILITES

- Les activités se déroulent au local communal sous la responsabilité de l'Association.
- Tout participant aux activités doit être adhérent de l'Association, celles-ci étant ouvertes aux membres adhérents et à leurs enfants à raison de :
  - 1 parent adhérent donnant droit à la participation d'un enfant
  - 2 parents adhérents donnant droit à la participation de 2 enfants ou plus (carte couple).
- Les adhésions 84/85 sont prises vers les animateurs lors des premières séances et sont fixées à :

Coûts pour 84/85	Habitants de CHENEBIER	Extérieurs
Adultes + (> 16 ans)	30 F	40 F
Carte couple	50 F	70 F

# Calendrier des Manifestations en 1985

9 février	Concours de tarot	Association Sportive CHENEBIER
16 février	Soirée choucroute	A.S. CHENEBIER
23 février	Bal Masqué	CHENEBIER-Animation
10 mars	Grand Loto familial	Parents d'élèves
16 mai	Tournoi Minimes	A.S. CHENEBIER
26 mai	Tournoi Seniors	A.S. CHENEBIER
9 juin	Kermesse des écoles Repas dansant	Coopérative Scolaire
7 juillet	Vente paroissiale	A. Cultuelle
13 et 14 juillet	Jeu de quilles	A.S. CHENEBIER
3 et 4 Août	Fête du village Repas- Bal	Amicale des Sapeurs-Pompiers
26 septembre	Bal du Ping-Pong	CHENEBIER-Animation
7 décembre	Concours de Tarot	CHENEBIER-Animation
31 décembre	Repas dansant	CHENEBIER-Animation